

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026 : RESPONSABILITÉ, MAÎTRISE ET POURSUITE DES INVESTISSEMENTS

Orléans Métropole a présenté ses orientations budgétaires pour l'année 2026, étape réglementaire préalable au vote du budget primitif. Dans un contexte national et international marqué par un ralentissement économique, et des incertitudes liées au projet de loi de finances 2026, Orléans Métropole confirme une trajectoire financière fondée sur la prudence, la maîtrise de la dépense et la poursuite des investissements structurants.

► UN CONTEXTE FINANCIER SOUS CONTRAINTE

La construction du budget 2026 se réalise donc dans un environnement très incertain compte tenu des potentiels amendements qui seront intégrés à la loi de finances 2026. Le projet de budget 2026 a donc été construit sans nouvelles ponctions de l'État, mais en intégrant les mesures déjà connues (hausse de la cotisation CNRACL, prélèvement DILICO, baisse des compensations...) et en restant prudent dans l'évolution des recettes par rapport à l'année passée. Le maintien des efforts de gestion particulièrement marqué sur l'année 2025 permet à Orléans Métropole de proposer un niveau d'épargne très satisfaisant pour poursuivre la stabilisation de ses taux de fiscalité tout en continuant à investir massivement sans excès de dette.

► UNE ÉPARGNE RENFORCÉE ET UNE DES DÉPENSES MAÎTRISÉES

L'épargne disponible — après remboursement du capital de la dette — est estimée à 22 M€, soit +2,1 M€ par rapport à 2025. Cette évolution résulte principalement de la poursuite des efforts de gestion engagés l'an dernier. Les dépenses de fonctionnement resteront contenues, malgré la hausse de la cotisation CNRACL (+3 points supplémentaires en 2026).

► UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT SOUTENUE ET STRUCTURÉE

Orléans Métropole prévoit près de 110 M€ d'investissements en 2026 (au budget principal), répartis entre l'Université (Campus Madeleine), l'espace public et la voirie, les équipements structurants, l'habitat et la transition énergétique :

- Université : 30,4 M€
- Espace public : 37,1 M€ (programme rues, voiries structurantes, itinéraires cyclables)
- Politique habitat - logement : 7,3 M€
- Éclairage public : 4,3 M€
- Gestion des déchets : 3,6 M€

L'investissement demeure un levier central pour le développement du territoire, avec une recherche systématique de cofinancements (État, Europe, partenaires publics).

► UNE GESTION FINANCIÈRE RESPONSABLE ET MAÎTRISÉE

Au 31 décembre 2025, la dette globale d'Orléans Métropole passera sous le seuil des 700 M€, grâce à une politique active de gestion responsable menée par la collectivité.



UNE TRAJECTOIRE RESPONSABLE ET COHÉRENTE

Dans ce contexte incertain, Orléans Métropole affirme une stratégie budgétaire fondée sur :

- la priorité aux investissements utiles au territoire,
- la maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- la stabilisation des taux d'imposition,
- le maintien d'un niveau d'endettement maîtrisé.

Ces orientations permettront de poursuivre les actions engagées au service des habitants, tout en préservant les équilibres financiers indispensables au développement du territoire.



FOCUS : LE BUDGET TRANSPORTS, UN ENJEU MÉTROPOLITAIN MAJEUR

Le budget annexe Transports, qui couvre le réseau TAO Orléans Métropole et les services de mobilité, représente un enjeu central pour les 22 communes.

Une offre modernisée et renforcée

Depuis 2025, le nouveau contrat de délégation de service public permet :

- une desserte étendue à 100 % du territoire,
- un service accessible 24h/24 via RésaTAO,
- une tarification sociale renforcée,
- le déploiement d'une flotte élargie de vélos électriques,
- une application modernisée incluant un bouton SOS.

Un équilibre économique ajusté

Pour 2026 :

- les dépenses d'exploitation atteindront 90,8 M€ (hors dette),
- les recettes d'exploitation progresseront à 118,9 M€,
- les recettes voyageurs atteindront 24,3 M€ (+0,8 M€), sans hausse tarifaire.

La contribution d'Orléans Métropole à la DSP Transports sera de 85,6 M€, avec une légère baisse de coût rapport à 2024 (près de 1 M€ par rapport à 2024 avec une qualité de service supérieure).

Poursuite des investissements

En 2026, 17,8 M€ seront consacrés à la modernisation du réseau, comprenant :

- la conversion énergétique de la flotte de bus (8,5 M€),
- les renouvellements et travaux courants (7 M€),
- des projets structurants (billetterie, entretien des rames, dépôts...).

Prochain conseil métropolitain : Jeudi 18 décembre à 18h (Hôtel de Ville d'Orléans)